



Mesdames et Messieurs

CONSEIL MUNICIPAL

(En application des articles L 2121-9 à L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Vous êtes invité(e) à assister à la **séance du Conseil Municipal** qui se tiendra :

- **Le lundi 21 novembre 2011 à 19 h,**
- **Salle de l'Amitié, Place de Roaldès du Bourg,**

L'ordre du jour du **Conseil Municipal** est le suivant :

- **I - MARCHÉ DE TRAVAUX DE LA CRECHE** : avenant N° 1 au lot N° 8 « faux-plafonds – isolation » présenté par l'entreprise SARL PAGES & FILS dans le cadre du marché de travaux de la crèche ;
- **II - MARCHÉ DE TRAVAUX DE LA CRECHE** : avenant N° 1 au lot n° 9 « menuiseries intérieures et extérieures bois » présenté par l'entreprise LOUIS DAMIOT dans le cadre du marché de travaux de la crèche ;
- **III - MARCHÉ DE TRAVAUX DE LA CRECHE** : avenant N° 1 au lot n° 10 « électricité – courants forts/faibles » présenté par la société B.E.E.I. dans le cadre du marché de travaux de la crèche ;
- **IV - MARCHÉ DE TRAVAUX DE CREATION D'UN TERRAIN DE SPORT ENGAZONNE** : avenant N° 1 présenté par l'entreprise « Les Jardins Toulousains » dans le cadre du marché de travaux de création d'un terrain de sport engazonné ;
- **V - SUBVENTION** : demande d'aide financière pour l'acquisition de mobiliers et équipements pour la nouvelle crèche Bambins Constellation ;
- **VI - SUBVENTION** : demande d'aide financière pour l'Association Prévention Routière ;
- **VII - FINANCES** : complément à la délibération relative à l'occupation du domaine communal ;
- **VIII - FINANCES** : décision modificative N° 3 au BP communal 2011 ;
- **IX – RESTAURATION** : modification du règlement interne de fonctionnement du service restauration ;
- **X - ADMINISTRATION** : recensement : création d'emplois d'agents recenseurs ;
- **XI - MARCHES PUBLICS** : modification du seuil des marchés publics de travaux passés selon une procédure adaptée ;
- **XII - DELEGATION** : modification de la délégation d'attribution donnée au Maire par le Conseil Municipal ;

- **XIII – DSP CENTRE DE LOISIRS** : avenant de transfert de la FEDERATION LEO LAGRANGE délégation régionale MIDI PYRENEES, à l'ETABLISSEMENT REGIONAL SUD OUEST LEO LAGRANGE ;
- **XIV – VCEU** : demande au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10 % de la cotisation pour la formation des agents territoriaux ;
- **XV - PERSONNEL** : création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe ;
- **XVI - PERSONNEL** : maintien des indemnités, primes et 13^{ème} mois pendant la période de congés maladie lié à l'hospitalisation d'un agent ;
- **XVII - URBANISME** : validation de protocoles transactionnels dans la cadre du projet « LA PLAINE ».

Fait à Seilh,
Le 16 novembre 2011

Le Maire
Guy LOZANO